



Ville de Fleury-les-Aubrais

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 045-214501470-20260427-DEL2026_020-DE

S²LO

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Délibération n°2026_020

4) Commission d'Appel d'Offres - élection des membres

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril, à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais, convoqué le **20 avril 2026**, s'est légalement réuni, dans la salle du conseil en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire.

Présent·e·s :

Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, Mme Laura PONCELET, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Nicolas AUTISSIER, Mme Mélanie MONSION, M. Mikaël NIZAN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Evelyne PIVERT, M. Mohamed HIRECH, M. Alain LEFAUCHEUX, Mme Isabelle GUYARD, M. Edoukou BOSSON, Mme Christelle BRUN-ROMELARD, M. Sébastien VARAGNE, Mme Sonia KOUACHE, M. Grégory ATHENION, Mme Florence LIMOUSI, Mme Barbara NUGOU, Mme Emilie RIDOUX, M. Johan RAFFESTIN, M. Quentin LE MENE, Mme Ramata HANNE, Mme Sophie LOISEAU, Mme Sandra DINIZ, M. Maxime VITEUR, M. Anthony DOMINGUES, M. Pierre PAILLASSOU, Mme Martine PELLE, M. Guillaume BOUTARD, M. Stéphane KUZBYT, M. Bastien FAUCONNIER

Absent avec procuration :

M. Rémi SILLY (donne pouvoir à M. Maxime VITEUR)

Absent·e·s : /

M. Quentin LE MENE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers municipaux : 35
Nombre de présents : 34
Nombre de conseillers votants : 35

VIE INSTITUTIONNELLE

4) Commission d'Appel d'Offres - élection des membres

Mme Carole CANETTE, Maire, expose

La commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public.

L'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales dispose que pour les communes de plus de 3.500 habitants, la commission d'appel d'offres doit être composée par le/la maire ou son représentant habilité-e à signer les marchés, président-e, et par cinq membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder à l'élection de 5 membres titulaires, et en nombre égal à celle des suppléants.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1414-2 qui établit le périmètre de compétence de la commission d'appel d'offres en matière de commande publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.2121-21,

Vu le Code de la commande publique,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

- procède à l'élection des membre de la commission d'appel d'offres.

Les listes de candidats suivantes ont été présentées :

	Liste Fiers d'être Fleuryssois	Liste Fleury Passionnément
Prénoms et noms des candidats	Bruno LACROIX	Sophie LOISEAU
Titulaires	Mikaël NIZAN	
	Sébastien VARAGNE	
	Evelyne PIVERT	
	Ramata HANNE	
Prénoms et noms des candidats	Hervé DUNOU	Anthony DOMINGUES
Suppléants	Laura PONCELET	
	Emilie RIDOUX	
	Quentin LE MENE	
	Johan RAFFESTIN	

Mesdames Ramata HANNE et Sandra DINIZ sont désignées comme **assesseurs**.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35

Bulletins blancs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 30

Quotient électoral (nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir) : 6

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Nombre de sièges attribués au plus fort reste	Nombre total de sièges
Liste Fiers d'être Fleurysois	25	4	0	4
Liste Fleury Passionnément	5	0	1	1

- sont élus pour siéger à la commission d'appel d'offres :

Présidente : Madame Carole CANETTE

Membres titulaires :

- Monsieur Bruno LACROIX
- Monsieur Mikaël NIZAN
- Monsieur Sébastien VARAGNE
- Madame Evelyne PIVERT
- Madame Sophie LOISEAU

Membres suppléants :

- Monsieur Hervé DUNOU
- Madame Laura PONCELET
- Madame Emilie RIDOUX
- Monsieur Quentin LE MENE
- Monsieur Anthony DOMINGUES

- précise que les membres ci-dessus désignés siégeront également au sein de la commission pour les marchés à procédure adaptée, dont l'avis est sollicité pour les marchés et accords-cadres, selon le seuil prévu par le règlement de la commande publique.

Pour extrait certifié conforme.

Fleury-les-Aubrais, le 30 avril 2026



Pour la Maire
La Directrice générale des services
Florence FRESNAULT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 30/04/2026

Publié le : 04/05/2026

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le



ID : 045-214501470-20260427-DEL2026_020-DE

Le Tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité ;
- Date de sa publication.
- Saisine possible par l'application informatique « télérecours citoyens » sur le site internet <https://www.telerecours.fr>